

Nancy, le 5 juin 2023

Arrêté de délégation de la qualité de représentant du pouvoir adjudicateur

- VU le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 822-1 et suivants, et R. 822-1 à R. 822-34,
- VU le décret n°12-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public,
- VU l'arrêté du 26 janvier 2023 de la ministre de l'Enseignement Supérieur et la Recherche portant nomination de Monsieur Frédéric LÉONARD, en qualité de Directeur Général du CROUS Lorraine.

Le Directeur Général du CROUS Lorraine,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Est donnée délégation de signature en tant que représentant du pouvoir adjudicateur aux agents désignés dans l'annexe suivante :

- **Annexe 1** : Liste des agents habilités à constater les services faits.

Article 2

Le présent arrêté de délégation de la qualité de représentant du pouvoir adjudicateur, qui prend effet à compter du 5 juin 2023, se substitue à tout autre arrêté de délégation pris antérieurement.

**Le Directeur Général
Frédéric LÉONARD**


Annexe 1

Agents habilités à constater les services faits

Directions Supports

Personnel	Fonction	Montant maximum	Commentaire
Bénédicte DUFOUR	Responsable Budgétaire	Sans objet	
Cécile BAYARD	Gestionnaire budgétaire	Sans objet	
Marie-Lorraine REMY	Gestionnaire budgétaire	Sans objet	
Fabrice WALDUNG	Responsable du service Achats- Marchés	Sans objet	
Rachid AMEUR	Chargé d'opérations immobilières	Sans objet	
Koceila BELARBI	Gestionnaire des marchés de travaux	Sans objet	
Emmanuelle BRUNET	Gestionnaire des marchés de travaux	Sans objet	
Mohamed ARAHAL	Responsable des services techniques	Sans objet	
Boris VUKASSE	Responsable Communication - Marketing	Sans objet	
Fabienne THIEBAUT	Adjointe à la Directrice des Ressources Humaines	Sans objet	

Paraphe :

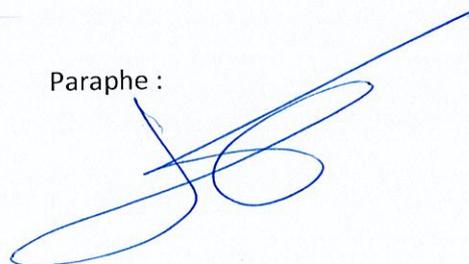
Annexe 1

Agents habilités à constater les services faits

Direction Vie Etudiante

Personnel	Fonction	Montant maximum	Commentaire
Nadège JUNGKER	Directrice de la Vie Etudiante	Sans objet	
Gaëlle BRESSON	Vie des campus / Commission CVEC	Sans objet	

Paraphe :



Annexe 1

Agents habilités à constater les services faits

Direction Hébergement

Personnel	Fonction	Montant maximum	Commentaire
Hugo PAURON	Directeur de l'Hébergement	Sans objet	
Manuel DE CAMPOS	DUG	Sans objet	
Richard WILMS	DUG	Sans objet	
Vincent GRABOWSKI	DUG	Sans objet	
Régine FALQUE	DUG	Sans objet	
Mohamed BOUJNIKH	DUG	Sans objet	
Moulay Hassan ALAOUI	DUG	Sans objet	
Odile LEBARD	DUG	Sans objet	

Paraphe :



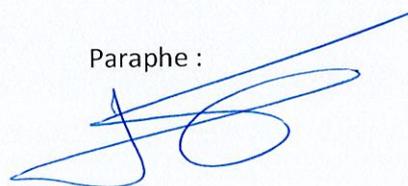
Annexe 1

Agents habilités à constater les services faits

Direction Restauration

Personnel	Fonction	Montant maximum	Commentaire
Pascal SCUDERI	Directeur de la Restauration	Sans objet	
William DESSOLIERS	DUG	Sans objet	
Séverine FONDEUR	DUG	Sans objet	
Delphine SAINOUX	DUG	Sans objet	
Christophe MACARIO	DUG	Sans objet	
Jean-Noël CORNU	DUG	Sans objet	
Edith BRIDARD	DUG	Sans objet	
Jeanick LANDORMY	DUG	Sans objet	

Paraphe :



Annexe 1

Agents habilités à constater les services faits

CLOUS de Metz

Personnel	Fonction	Montant maximum	Commentaire
Brigitte HEIMERMANN	Directrice du CLOUS de Metz	Sans objet	
Romain REYDELLET	DUG	Sans objet	
Bernard HEINTZ	Responsable d'approvisionnement	Sans objet	
Edith LANDOT	DUG	Sans objet	
Philippe ROUSSEL	Responsable d'approvisionnement	Sans objet	
Hervé SCHWARTZ	Responsable d'approvisionnement	Sans objet	
Philippe BURKEL	DUG	Sans objet	
Bruno SCHWARTZ	Responsable d'approvisionnement	Sans objet	
Béatrice PARADEIS	DUG	Sans objet	
Laurence GIAGNONI	DUG	Sans objet	
Anne MOLTINI	Responsable d'approvisionnement	Sans objet	
Sylvie DA MOTA	DUG	Sans objet	

Paraphe :

